



RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2022

SAEE VILLEFRANCHE / THIZY

Antenne Villefranche : 339 rue de Thizy 69400 Villefranche sur Saône

Antenne Thizy : 27 Rue Jean Jaurès, 69240 Thizy-les-Bourgs

Directrice de Territoire : Véronique Gelin

Directeur de Pôle : Antoine Grappin

Cheffes de service (sur la période) : Sandrine BARBIER / Madeleine OLLIER

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez



Sommaire

1. Activité et personnel	1
1.1. Activité	1
1.2. Personnel	4
1.2.1. Mouvements de personnel durant l'année	4
1.2.2. Analyse de la pratique	5
1.2.3. Formation Professionnelle	6
2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité	8
2.1. Faits marquants	8
2.2. Actions éducatives collectives ou partenariats	8
2.3. Expression et participation des usagers	9
2.4. Incidents et actions de prévention et gestion des risques	9
2.5. Démarche qualité	10
2.5.1. Analyses internes et externes	10
3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties	11
3.1. Admissions	11
3.1.1. Demandes d'admissions	11
3.1.2. Refus d'admission	13
3.1.3. Usagers admis	14
3.2. Usagers suivis dans l'année	17
3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population	17
3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins	18
3.3. Usagers sortis	22
3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie	22
3.3.2. Motif de sortie	23
3.3.3. Orientation à la sortie	23
4. Locaux et moyens matériels	25
5. Perspectives 2023	26
5.1. Au plan du fonctionnement et de la gestion de l'établissement	26
5.2. Au niveau éducatif et collectif	26



1. Activité et personnel

1.1. Activité

L'année 2022 se trouve excédentaire au niveau de l'activité, avec un surcroît de 128 journées sur le taux d'occupation attendu. Si nous faisons une analyse plus fine de façon mensuelle, nous constatons que tout au long de l'année, le service a été en suractivité avec une moyenne de 26 mesures (26.33) de janvier à septembre, soit 2 mesures de plus accompagnées durant ces 9 mois (24 situations : 12 secteurs Villefranche / 12 secteurs Thizy).

Cette suractivité est due en partie au tuilage fait entre les fins de mesures et les démarrages d'autres. Comme l'an dernier, la poursuite de mesures durant plusieurs semaines, dans l'attente du démarrage de mesure d'AEMO ou que d'autre mesure (type : séjour de rupture) soit trouvée par le département, ont généré ainsi une suractivité sur le service.

La période d'été, se trouve être un trimestre où l'activité a été la plus forte en 2022, ceci s'explique par l'arrivée d'une nouvelle professionnelle venant prendre la suite d'un éducateur absent pour congés avant son départ en retraite le 1^{er} octobre. Habituellement, cette période estivale est plutôt creuse du fait des congés de l'équipe, différant ainsi le démarrage des mesures en amont ou à la fin de l'été.

Le dernier trimestre 2022 a donné lieu à une augmentation du nombre de mesure suivi par le service. En effet, nous avons été sollicités par le Département en septembre afin de pouvoir augmenter de 6 places supplémentaires jusqu'au 31/12/2023. Cette augmentation a été faite sur l'antenne de Thizy afin de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses sur ce secteur. Notre service de placement externalisé se trouve être l'un des seuls ayant une antenne sur ce territoire.

Ainsi à compter du 1^{er} octobre, le service dénombrait une capacité d'accompagnement de 30 mesures réparties de la façon suivante : 18 mesures suivies sur l'antenne de Thizy et 12 situations sur l'antenne de Villefranche. La mise en œuvre de ces 6 mesures supplémentaires s'est faite de façon échelonnée sur ce dernier trimestre.

Cette augmentation était prévisible au regard du nombre croissant de dossiers qui nous sont orientés par la cellule chaque année.

La loi du 07 Février 2022 est venue confirmer cette propension en réaffirmant la désinstitutionalisation par l'accueil chez un tiers ou un membre de la famille ou par la mise en place d'aide éducative tels que les services de placement à domicile.

Au 31 Décembre, nous notons 22 usagers sur 30. Ceci s'explique par :

- La fin de la prise en charge d'une fratrie de 4 jeunes mi-décembre qui laissait place à l'accueil d'une nouvelle fratrie du même nombre d'enfant. Toutefois le début de l'accompagnement n'a pas pu se faire avant la fin d'année faute de date commune trouvée entre les services (MDR/SAEE, pour la signature du DIPEC).
- La main levée sèche de deux mesures sur Thizy pour lesquels le service n'avait pas envisagé une fin de prise en charge.
- La fin d'une mesure pour un jeune majeur, qui ne devait pas être remplacé du fait de la suractivité du service avant l'augmentation du nombre de place en Octobre.

Il est à souligner que cette sous-activité n'est pas venue impacter l'activité du service du fait de la suractivité raisonnable, portée sur la majeure partie de l'année.



Tableau de suivi d'activité en 2022

CAPACITE D'ACCUEIL		
Nbr de places autorisées		24
Nbr jours d'ouvertures		273
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours
Demandé	100%	6 552
Accordé		0

CAPACITE D'ACCUEIL			
Nbr de places autorisées		30	+6 places au 01/10/22
Nbr jours d'ouvertures		92	
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours	
Demandé	100%	2 760	9 312
Accordé		0	

MOIS	Usagers présents fin de mois	REALISE				EN JOURNEES				
		RHONE 2022	REALISE	HORS RHONE	CUMUL 2022	ACCORDE		ECARTS		
			2021	2022		2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%
Janvier	27	814	775	0	814	744	744	70	70	109%
Février	25	711	702	0	1 525	672	1 416	39	109	108%
Mars	25	775	782	0	2 300	744	2 160	31	140	106%
Avril	27	788	719	0	3 088	720	2 880	68	208	107%
Mai	27	848	848	0	3 936	744	3 624	104	312	109%
Juin	28	819	809	0	4 755	720	4 344	99	411	109%
Juillet	26	786	758	0	5 541	744	5 088	42	453	109%
Août	27	809	773	0	6 350	744	5 832	65	518	109%
Septembre	25	798	770	0	7 148	720	6 552	78	596	109%
Octobre	25	713	737	0	7 861	930	7 482	-217	379	105%
Novembre	27	831	691	0	8 692	900	8 382	-69	310	104%
Décembre	22	748	775	0	9 440	930	9 312	-182	128	101%

A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires
A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires
Prérempli si ouverture 365 jours au prorata temporis A SAISIR si répartition différente



1.2. Personnel

1.2.1. Mouvements de personnel durant l'année

Effectifs au 31/12			
	Effectifs autorisés	Postes vacants au 31/12	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
DIRECTION	1.20	0	1
ADMINISTRATION	0.45	0	0
EDUCATIF	5.5	0	6
SOIN	0.40	0	0
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	0.05	0	0
TOTAL	7.6	0	7

Cette année l'équipe du SAEE a été traversée par des mouvements de personnel :

Sur l'antenne de Thizy :

- Le poste à 0.5 ETP d'une référente éducative partie le 1^{er} octobre 2021, a été pourvu seulement fin Mars 2022. L'arrivée de ce nouveau professionnel embauché en CDI est venue apporter un équilibre à l'équipe intervenant sur cette antenne. En effet, les 3 mesures étaient portées par l'ensemble de l'équipe ainsi que par la coordinatrice.
- Absence d'une référente familiale (à temps plein) sur la quasi-totalité de l'année, pour congés maternité puis un congé parental. Son absence, n'a pu être remplacée que partiellement. Deux professionnels se sont partagés son remplacement : 1 professionnelle (AS) durant 4 mois, partie elle aussi suite à sa grossesse. Puis le poste a été non pourvu durant 2 mois ½. Enfin, l'embauche (CDD de 3 mois ½) d'une personne Monitrice éducatrice est venue rétablir la dynamique d'équipe sur cette antenne et ce jusqu'à son retour (janvier 2023).
- Le 17 Octobre, embauche d'une nouvelle référente familiale en CDD jusqu'au 31/12/23 (1 ETP), afin d'assurer la prise en charge de 6 nouvelles mesures, suite à l'augmentation de place sur l'antenne de Thizy. Cette professionnelle travaillait auparavant sur le service de l'AEA sur le Territoire de Thizy. Elle connaissait l'équipe du SAEE, du fait du partage des mêmes locaux.

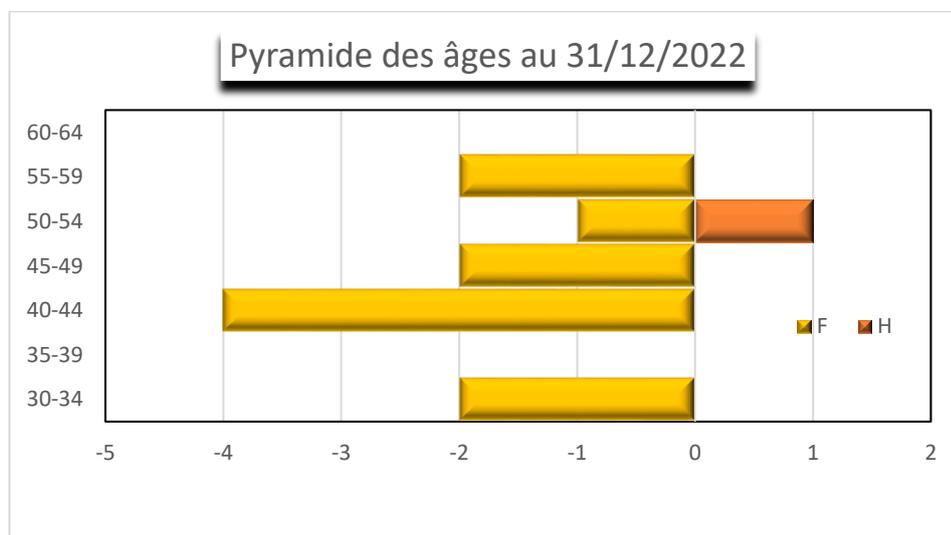


Sur l'antenne de Villefranche :

- Fin du stage long d'une éducatrice spécialisée en dernière année de formation en Mars 2022. L'équipe souhaite ne pas ré-accueillir de nouveau stagiaire afin de se concentrer sur l'accueil et l'intégration des nouveaux professionnels de l'équipe.
- Absence d'un éducateur pour congés avant son départ pour la retraite au 1^{er} octobre (du 09/05 au 30/09).

Une professionnelle, éducatrice spécialisée, en poste sur la MECS du Doc Yvert s'est vue intégrer l'équipe du SAEE à partir du 20/06 afin de remplacer l'absence de ce référent familial. Elle occupe depuis le 1^{er} octobre ce poste de façon pérenne, à temps plein.

- Le 08 Novembre, une nouvelle cheffe de service, à mi-temps, a été embauchée en CDD (jusqu'au 31/12/2023) suite à l'augmentation de place du SAEE. Les moyens alloués par le département ont permis la création d'un nouveau poste de cadre, permettant ainsi à la cheffe de service en poste auparavant de se recentrer sur ses fonctions à la MECS du Doc Yvert et porter de nouvelles missions transversales pour le Pôle et le Territoire.



1.2.2. Analyse de la pratique

L'analyse de la pratique est dispensée par le même intervenant depuis septembre 2019. L'équipe éducative du SAEE bénéficie du même nombre d'heure qu'antérieurement (20h). Les séances sont de 1h30. L'équipe avait fait remonter son besoin de pouvoir avoir des séances de 2h, afin de pouvoir aborder au moins deux situations. Toutefois, l'enveloppe d'heures



attribuées étant la même pour l'ensemble des équipes du pôle, celle-ci n'a pu être augmentée. Cependant l'intervenant proposait de scinder la séance de fin d'année (juillet) pour permettre d'avoir 3 séances de 2h au regard des besoins énoncés par l'équipe.

1.2.3. Formation Professionnelle

Formations réalisées en 2022		
Formation collective <i>ou</i> Formation individuelle	INTITULE (Diplômant ou non) et nombre de jours	Formation Interne / Externe (préciser l'organisme)
FORMATION COLECTIVE	SST (secouriste du travail) : 2 NON DIPLOMANT – 2 jours	FORMATION EXTERNE – GLOBALE PREVENTION
FORMATION COLLECTIVE	« Conflits intenses et le syndrome d'aliénation parentale » NON DIPLOMANT – 2 jours	FORMATION EXTERNE – IFATC
FORMATION COLLECTIVE	NEMO (Logiciel de suivi de l'utilisateur) NON DIPLOMANT – 1 jour	FORMATION EXTERNE – NEMO -TROIZAIRE
FORMATION COLLECTIVE	ACTIF/Formation Information Conseil NON DIPLOMANT- 2 jours	FORMATION EXTERNE – ACTIF/Formation Information Conseil
FORMATION INDIVIDUELLE	Co développement : 4 demi-journées, 1 Cheffe de Service	FORMATION EXTERNE – ENSEIS
FORMATION INDIVIDUELLE	Co développement : 4 demi-journées, 1 Directeur de Pole	FORMATION EXTERNE – ENSEIS

La formation collective dispensée par l'IFATC, « Conflits intenses et le syndrome d'aliénation parentale » s'est déroulée sur 2 journées.

L'équipe éducative avait sollicité cette formation dans le cadre du plan de développement des compétences annuel.

Cette formation a également été ouverte à d'autres professionnels des SAEE de l'association, afin de permettre aux équipes des SAEE de partager et croiser leurs regards et compétences au travers d'instances formatives telles que celles-ci.

La formation dispensée par ACTIF, a été suivi que par une seule professionnelle du service. Cette formation collective nous a été proposée par un autre service de SAEE de l'association.

Celle-ci était intitulée : Accompagnement à domicile, posture professionnelle et approche systémique.

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1. Faits marquants

- Des mouvements d'ordre RH, notamment au sein de l'équipe éducative, nommée en amont, sont venus mettre en tension l'équipe éducative jusque-là solide. En effet, de façon rétrospective, l'équipe éducative du SAEE a beaucoup évolué depuis 5 ans et s'est vue accueillir de nouveaux professionnels en CDD et en CDI. Le départ en retraite d'un éducateur, en poste depuis l'ouverture du service, est venu marquer un tournant dans la stabilité de l'équipe en poste depuis plusieurs années.
- L'équipe cadre du pôle en place à accueillie un nouveau directeur, après une vacance du poste durant plusieurs mois.
- L'accueil d'une nouvelle collègue cheffe de service à temps partiel a renforcé l'équipe cadre en place.
- Les difficultés de recrutement, sont également un point majeur à souligner sur le service, notamment sur l'antenne de Thizy où des postes sont restés vacants de longs mois, demandant ainsi à l'équipe en poste de pallier à cela.
- Tous les professionnels ont été formé au nouveau logiciel NEMO (dossier unique de l'utilisateur et cahier de liaison) annonçant ainsi la fin des dossiers papiers.

2.2. Actions éducatives collectives ou partenariats

- Les référents ont proposé à deux reprises durant l'été à plusieurs familles de partager des temps collectifs (pique-nique, jeux de boules), celles-ci ont répondu positivement. Cela a permis par la suite de pouvoir proposer à certains jeunes de partager des médiations communes (jeux, repas, sortie).
- Reprise et poursuite du partenariat avec la Maison des Ados et la « Pause partenariale ». Celle-ci offre la possibilité aux professionnels de l'équipe d'aller rencontrer et découvrir des partenaires multiples pouvant intervenir de près ou de loin auprès du public que nous accompagnons.
- Le SAEE a renouvelé son adhésion auprès du musée Paul DINI à Villefranche pour emprunter de façon trimestriel des tableaux. Ainsi, un ou plusieurs jeunes peuvent faire l'expérience de s'exprimer via le choix de tableaux qui orneront les murs du service.



2.3. Expression et participation des usagers

La fin de la crise sanitaire a permis de proposer de nouveau, des temps collectifs où parents, jeunes et équipe avaient pour habitude de se retrouver pour parler du service et partager des temps conviviaux autour de goûters, barbecue et jeux.

Ainsi en 2022, L'équipe a pu organiser deux temps collectifs en juin, invitant les familles à venir partager un barbecue avec l'équipe, un se déroulant au camping du Bordelan aux familles de Villefranche et un autre dans nos locaux de Thizy pour les familles de ce secteur.

En fin d'année, les familles se sont vues proposées de participer à un temps jeux suivi d'un temps d'échange pour recueillir leur parole et vision de notre service, vis-à-vis de nos outils de travail.

Force est de constater que ces instances sont plébiscitées par les familles qui viennent nombreuses.

2.4. Incidents et actions de prévention et gestion des risques

La cellule de veille inter-SAEE s'est réunie en 2022 à 2 reprises. Les membres participants à celle-ci se sont vus renouvelés tel que l'indique le règlement de fonctionnement de cette instance, permettant ainsi de rencontrer de nouveaux professionnels et de partager et transmettre les enjeux de cette instance via les anciens professionnels. Ainsi la Cheffe de service du SAEE, qui animait et portait cette instance depuis sa création a laissé sa place à une autre cheffe de service en juin 2022.

De janvier à fin décembre, le service a pu enregistrer 7 fiches incidents internes, celles-ci mettent en lumière diverses difficultés :

- 👉 3 incidents suites à des mises en danger de jeune au sein de leur lieu de vie
- 👉 2 incidents à caractère sexuel entre enfants
- 👉 1 incident pour violence verbale
- 👉 1 incident pour violence physique.

Toutes ses fiches incidents ont donné lieu à une note d'information transmise aux services et travailleurs sociaux concernés, déclenchant ainsi des actions complémentaires par le service entre autre en rencontrant les parents pour reposer le cadre et parler des interdits, par l'envoi d'un courrier au jeune et ses parents, pour rappeler le cadre de notre intervention, etc.

2.5. Démarche qualité

Le projet de service n'a pas pu être validé et ainsi être finalisé en 2022, du fait de l'absence de directeur au cours de l'année.

Ce travail devra être fait de façon prioritaire en 2023. L'arrivée du nouveau directeur en aout 2022, va ainsi permettre la finalisation de ce travail mis en suspens depuis trop longtemps.

2.5.1. Analyses internes et externes

En fin d'année, le département a transmis la planification des évaluations de la qualité des établissements et service sociaux et médico-sociaux. Ainsi nous savons que le SAEE sera soumis à cette évaluation en 2023 (4eme trimestre).

La précédente évaluation externe date de 2018.



3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

3.1. Admissions

3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Admissions réalisées	19	20	24	-21%
Admissions non réalisées	17	9	7	143%
Dont refus du service	5	0	4	
Admissions en cours de traitement	11	6	23	
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	47	35	58	-19%

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des demandes	11,4	9,9	12,9
Pourcentage de filles dans les demandes	43%	63%	

Le nombre d'admission réalisées en 2022 est en baisse, une baisse de 21 % au regard des chiffres de 2020. Les constats énoncés en 2021, se trouvent être les mêmes concernant la diminution du nombre d'admissions réalisées au cours de l'année, laissant apparaître que le temps de prise en charge des situations se prolongent au-delà des 18 mois (6 mois renouvelable une fois avec possibilité d'une dérogation de 6 mois - temps de prise en charge proposé dans le projet de service)

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - AUTORITE	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	0	0%	0	
Département Rhône	41	100%	35	
PJJ	0	0%	0	
Autre Département	0	0%	0	
TOTAL	41		35	

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	0	
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	0	0%	0	
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0	
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%	0	
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	



Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	0	
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	0	
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	0	
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0	
Rhône T1 Beaujolais	22	54%	16	
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	13	32%	19	
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	6	15%	0	
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0	
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	
Métropole Méomie	0	0%	0	
TOTAL	41		35	

TYPE DE MESURES - DEMANDES D'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	37	90%	35	
Placement administratif	4	10%	0	
Placement direct par le juge	0	0%	0	
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	
Accueil d'urgence	0	0%	0	
Accueil de jour	0	0%	0	
Autre mesure	0	0%	0	
Aucune mesure	0	0%	0	
TOTAL	41		35	

RESIDENCE AU MOMENT DE LA DEMANDE / Ensemble des demandes	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	30	73%	28	
Chez les parents avec SAEE	0	0%	0	
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0	
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	2	
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0	
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	9	22%	4	
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	
Chez un assistant familial	1	2%	1	
En établissement médico-social	0	0%	0	
En établissement hospitalier	0	0%	0	
En internat scolaire	0	0%	0	



En hôtel	0	0%	0	
Autre	0	0%	0	
Inconnu	0	0%	0	
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	1	2%	0	
TOTAL	41		35	

- 73% des demandes d'admission concernent des jeunes présents au domicile de leur parent, ce qui sous-entend qu'il s'agit d'un premier placement ou la fin d'une mesure éducative (AEA/AEMO).
- 9 demandes sur 41 concernent des jeunes pour qui un retour au domicile parental nécessite un étayage

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION/ Ensemble des demandes	Année N	% année N	N-1
Age préscolaire	0	0%	0
Maternelle - Primaire - Collège	31	76%	28
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	1	2%	3
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	2%	1
SEGPA Collège	0	0%	0
IME - IMPRO	0	0%	0
Lycée - Lycée prof	3	7%	1
Université	0	0%	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	1
Apprentissage	1	2%	1
Salarié	0	0%	0
Déscolarisation	3	7%	0
Autres	1	2%	0
Cepaj	0	0%	0
En recherche d'emploi	0	0%	0
TOTAL	41		35

Seulement 3 jeunes sur 41 étaient en décrochage scolaire au moment de la demande de SAEE :

- 1 jeune classifié dans autre était en lien avec la mission locale du fait de l'absence de scolarisation.
- 2 jeunes étaient dans une scolarisation dite « spécialisée » nécessitant une notification particulière (MDPH) tel que le dispositif ULIS ou en DITEP.

La majorité des jeunes en demande d'admission s'inscrit dans un cursus scolaire ordinaire (35/41).

3.1.2. Refus d'admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Pas de place	2	0	0
Non adhésion du jeune	1	0	0
Non adhésion de la famille	0	0	0
En limite d'âge à l'admission	0	0	0



Maintien d'une mixité de genre	0	0	0
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	0	0	0
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	1	0	2
Autres	11	9	0
TOTAL REFUS D'ADMISSION	15	9	2

15 refus d'admission sont dénombrés cette année 2022. 11 dossiers, nous ont été orienté par la cellule puis retirés :

- Soit du fait d'un délai d'attente trop important
- Soit de la dégradation des situations nécessitant un autre type de placement
- Soit de l'arrivée à la majorité du jeune

Le service a pu donner un refus concernant une demande d'admission pour un jeune pour qui un accompagnement a déjà eu lieu et pour lequel aucun travail n'avait pu être réalisé faute d'adhésion de celui-ci.

1 dossier a été refusé car l'âge de l'enfant (un bébé) ne correspondait pas à l'agrément du service (3-18 ans), il s'agissait d'une erreur d'orientation, celui-ci a été proposé au SAEE Petite Enfance.

3.1.3. Usagers admis

Age des usagers admis	Année N	N-1	N-2
Moins de 3 ans	0	1	0
3 - 6 ans	3	2	0
6 - 10 ans	7	9	5
10 - 14 ans	4	4	9
14 - 16 ans	4	2	4
16 - 18 ans	1	2	6
18-21 ans	0	0	0
TOTAL DES ADMISSIONS	19	20	24

Nous constatons une baisse significative de 21% au niveau des admissions réalisées dans l'année vis-à-vis de 2020. Sur les 19 jeunes admis cette année, nous notons un équilibre : 10 jeunes entre 3 et 10 ans et 9 jeunes pré-ado/ado.

CARACTERISTIQUES DES ADMISSIONS	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des admissions	9,9	10,2	12,9
Pourcentage de filles dans les admissions	58%	50%	33%

TYPE DE MESURES - USAGERS ADMIS	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	16	84%	20	15
Placement administratif	3	16%	0	9
Placement direct par le juge	0	0%	0	0



Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	19		20	24

PROVENANCE DES ADMISSIONS - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	0	0%	0	0
Département Rhône	19	100%	20	24
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
TOTAL	19		20	24

PROVENANCE DES ADMISSIONS - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	0
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	0	0%	0
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%	0
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	0
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	0
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	0
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0
Rhône T1 Beaujolais	6	32%	6
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	13	68%	14
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0
Métropole Méomie	0	0%	0
TOTAL	19		20

Les jeunes admis en 2022 proviennent principalement du territoire Ouest Pierres Dorées, correspondant au secteur de l'antenne de Thizy. 13 jeunes sur 19 y ont été accueillis. Les chiffres de 2021 étaient dans les proportions.

RESIDENCE AU MOMENT DE L'ADMISSION	Année N	% année N	N-1
Chez les parents sans SAEE	15	79%	16
Chez les parents avec SAEE	0	0%	0



Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	2
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	3	16%	2
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0
Chez un assistant familial	0	0%	0
En établissement médico-social	0	0%	0
En établissement hospitalier	0	0%	0
En internat scolaire	0	0%	0
En hôtel	0	0%	0
Autre	0	0%	0
Inconnu	0	0%	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	1	5%	0
TOTAL	19		20

Nous repérons la même tendance que pour les dossiers reçus. La majorité des suivis des jeunes admis était au domicile parental (15/19).

4 situations correspondent à des retours en famille après un placement en accueil d'urgence (1 situation) ou un placement en institution (3 situations, fin de prise en charge en MECS).

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION A L'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	18	95%	15	17
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	3	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	1	2
SEGPA Collège	0	0%	0	0
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	0	0%	1	1
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	2
Apprentissage	0	0%	0	1
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	1	5%	0	1
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	19		20	24



3.2. Usagers suivis dans l'année

Age des usagers accompagnés	Année N	N-1
Moins de 3 ans	0	1
3 - 6 ans	5	3
6 - 10 ans	12	9
10 - 14 ans	15	17
14 - 16 ans	7	11
16 - 18 ans	3	6
Plus de 18 ans	2	1
TOTAL	44	48

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	11,1	12,9	12,9
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	1,0	0,9	0,9
Pourcentage de filles dans les accompagnements	50%	42%	

Nous notons ici que la durée moyenne d'accompagnement des jeunes suivis dans l'année est de 1 an (soit 2 mesures de 6 mois réalisées) alors qu'elle était de 9 mois il y a plusieurs années. Cette augmentation de 3 mois vient marquer l'augmentation du temps d'accompagnement des situations. Le service a accompagné autant de garçons que de filles cette année. Augmentation de 6% du nombre de suivi de filles dans l'année comparativement à l'année dernière.

3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	41	93%	44	38
Placement administratif	3	7%	4	10
Placement direct par le juge	0	0%	0	1
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	44		48	49

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	0	0%	0	0
Département Rhône	44	100%	48	48
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	1
TOTAL	44		48	49



PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	0
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	0	0%	0
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%	0
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	0
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	0
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	0
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0
Rhône T1 Beaujolais	18	41%	21
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	26	59%	27
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0
Métropole Méomie	0	0%	0
TOTAL	44		48

3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins

3.2.2.1. Scolarité ou formation

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	34	77%	35	41
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	2	5%	2	1
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	2%	2	0
SEGPA Collège	2	5%	1	0
IME - IMPRO	1	2%	1	0
Lycée - Lycée prof	1	2%	2	2
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	1	2%	0	1
Apprentissage	1	2%	3	1
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	1	2%	3	0
Autres	0	0%	0	1
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	44		48	40



Nous pouvons constater que les jeunes suivis durant l'année ont pu accéder à de nouvelles scolarités, plus adaptées à leurs besoins, notamment en étant admis en IME/IMPRO, en Segpa ou encore en MFR.

3.2.2.2. Conduites à risque

BESOINS - Conduites à risque	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'utilisateurs ayant commis des actes délinquants dans l'année	1	2%	4	3
Nombre d'utilisateurs concernés par des conduites alimentaires à risque	10	23%	9	0
Nombre d'utilisateurs concernés par des addictions à des substances psychoactives	4	9%	5	0
Nombre d'utilisateurs concernés par une suspicion de prostitution	1	2%	0	0
Nombre d'utilisateurs concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	3	7%	6	4
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements auto-agressifs	1	2%	8	8
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements hétéro-agressifs	7	16%	13	12
Nombre d'utilisateurs concernés par des fugues récurrentes	3	7%	5	4

Sur les 44 jeunes suivis dans l'année, nous notons au total 30 conduites à risque. Certains d'entre elles cumulent plusieurs types. Cette répartition montre l'importance d'accompagner les jeunes selon les besoins repérés et de s'orienter vers l'extérieur, auprès de professionnels adaptés.

- Les conduites alimentaires s'élèvent à 23%. Face à cela l'équipe tente d'amener le jeune et sa famille à prendre conscience de l'importance de trouver un équilibre alimentaire, de leur à jouer au quotidien (alimentation, sports, suivi médical) ainsi que de les orienter auprès du REPOP pour que le jeune bénéficie d'une prise en charge adaptée.
- Les comportements hétéroagressifs se retrouvent chez 7 jeunes, pour qui des soins au CMP ou au SESSAD sont en cours mais n'ont pas permis une mise en œuvre cette année 2022.
- Nous retrouvons chez 9% des jeunes, notamment les ados ou grands ados la consommation de substances psychoactives de façon sporadique ou régulière.



3.2.2.3. Droits de visite et d'hébergement

BESOINS - Droits de visite et d'hébergement	Année N	% année N	N-1	N-2
Usagers accompagnés sans hébergement ou uniquement en cas d'urgence	0	0%	0	0
Usagers accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine)	0	0%	0	0
Usagers hébergés hors établissement tous les weekends	44	100%	48	49
Usagers hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	0	0%	0	0
Usagers hébergés hors établissement uniquement en vacances	0	0%	0	0
Usagers sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	0	0%	0	0
TOTAL	44		48	49

BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	Année N	N-1
Nombre d'usagers concernés	12	10
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	8	6
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	0	0

Les référents familiaux ont pu être de nouveau présents pour 8 jeunes sur 12, en tant que tiers lors de visites médiatisées/ accompagnées. Ils proposent dans ces moments-là d'assurer les trajets avant et après visite, afin d'éviter aux deux parents de se rencontrer.

Certaines visites médiatisées ont pu être conjointe avec le TS référent, lorsque ce besoin avait été repéré, afin d'observer les interactions parent/enfant par exemple.

3.2.2.4. Santé et soins médicaux

BESOINS -Santé et soins médicaux	Année N	N-1
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	14	15
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	1	5
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	26	0
<i>Dont généralistes</i>	2	0
<i>Dont spécialistes</i>	23	0
<i>Dont psychologues</i>	1	0
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	2	3

Le nombre de jeune ayant une notification MDPH reste équivalent à l'an dernier.



Chose nouvelle, les référents familiaux (ainsi que la psychologue du service), qui jusqu'à présent pouvaient orienter et appuyer la question du soin, se voient porter la question du soin. Nous voyons cette année que les professionnels se trouvent plus souvent associés aux différents rendez-vous soins des jeunes :

- Soit du fait des besoins énoncés par les familles
- Soit des besoins repérés par le référent familial qui évalue la nécessité d'être présent pour que le RDV puisse avoir lieu
- Être en relais des parents qui ne peuvent assurer les RDV faute de moyens de locomotion, du fait de leur travail.

3.2.2.5. Le psychologue du service

Niveau institutionnel :

Un service qui grandit, comme signe de bonne santé et surtout de reconnaissance de la qualité du service rendu autour de valeurs fortes et de l'éthique qui s'y associe.

A ce changement est venu s'ajouter des mouvements de personnels avec des difficultés de recrutement/remplacement qui ont conduit à des embauches de 0.50 ETP. Un nouveau déséquilibre au niveau du fonctionnement de l'équipe, de sa capacité de régulation interne.

S'est ajouté encore le départ de la cheffe de service pour de nouvelles fonctions (en partie) sur le pôle et une présence plus importante à la MECS. Une séparation difficile pour l'équipe, un vécu de perte de repère/sécurité voir un sentiment d'abandon.

Une équipe qui n'a pas eu le temps de s'adapter à la superposition des changements via des étapes d'assimilation et d'accommodation suffisantes créant ainsi un ralentissement des capacités individuelles et collectives de restauration laissant apparaître des craintes, du doute, des plaintes. L'équipe est en pleine crise structurelle, identitaire : elle est éprouvée. La réécriture du projet de Service en 2023 devrait permettre refaire socle commun.

A noté que l'ETP de la psychologue a été augmenté avec 3h30 en plus dédié à ce Service.

Accompagnement des enfants et des familles :

Des jeunes avec des besoins multiples dont beaucoup de TND et TDA ; donc beaucoup d'évaluations psychométriques pour alimenter des dossiers MDPH. 3 premières orientations vers un CMP ainsi que des poursuites de soins psychiques. Un travail de collaboration avec l'inter-secteur de l'Arbresle sous forme de synthèse pour une orientation en IME (1). Autres orientations vers un SESSAD (2). 1 orientation en ULIS.

1 suivi régulier au Service avec des périodes d'interruption.



Des rencontres à domicile bimensuelles régulières (3 familles) avec ou sans la présence de l'éducateur référent mais le plus souvent à la demande donc ponctuelles. Des rencontres de principes à l'admission honorées mais dans une temporalité variable en fonction des familles. Une fin d'année 2022 où se profile un travail d'accompagnement de 2 familles en binôme éducatrice référente avec la psychologue.

3.2.2.6. Evaluation annuelle des projets personnalisés

Evaluation annuelle des projets personnalisés	Année N	N-1	N-2
Peu ou pas de critères de réussite du PP satisfaits	7	6	4
Quelques critères minoritaires satisfaits	9	11	15
Critères globalement satisfaits	13	14	12
Ensemble des critères de réussite du PP satisfaits	10	13	14
Pas d'objectifs et de critères de réussite suffisamment identifiés dans le PP	2	0	0
TOTAL	41	44	45

Sur 44 jeunes suivis dans l'année, 41 jeunes ont bénéficié de Plan d'Action Partagé durant leur accompagnement. Celui-ci a donné lieu à son évaluation. 26 d'entre eux ont montré la réussite de leur PAP de façon globale ou quasiment total.

Les bilans des PAP qui sont fait permettent ainsi de pouvoir rendre compte du travail réalisé et ainsi de faire des préconisations de fin de mesure de SAEE au profit d'une main levée ou d'une mesure éducative moins importante (AEA, AEMO).

3.3. Usagers sortis

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	Année N	N-1	N-2
Nombre de sortis	22	22	23

Ce chiffre est stable cette année comparativement aux années précédentes.

3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	Année N	N-1	N-2
Moins de 3 mois	0	1	0
4 à 12 mois	5	9	10
1 à 3 ans	17	12	13
Plus de 3 ans	0	0	0
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	1,50	1,02	0,96



Ce tableau, nous montre combien la durée des prises en charge des jeunes tant à augmenter. Ce phénomène se constate au fil des ans, progressant de quelques mois par an pour arriver à un peu plus d'un an de prise en charge en 2021. En 2022, la durée moyenne arrive à 1 an ½ environ. Ceci s'explique de deux façons :

- 👉 Par la fin de la prise en charge d'une très grande fratrie (4 jeunes) accompagnées pendant 3 ans, ce qui vient fortement impacter la durée moyenne globale.
- 👉 Par le fait que les mesures de 6 mois viennent à être renouveler au-delà des 18 mois maximums, ceci venant aussi montrer que les problématiques des jeunes accompagnés nécessitent un investissement plus long dans le temps.
- 👉 La Juge des enfants du département, secteur Villefranche sur Saône, ordonne prioritairement des mesures de SAEE.

3.3.2. Motif de sortie

MOTIF DE SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	20	91%	15	19
Fin de mesure - Majorité	2	9%	1	1
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	0	0%	0	0
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	0	0%	5	0
Accueil chez un tiers ou adoption	0	0%	0	0
Déménagement et autres	0	0%	2	3
TOTAL	22		22	23

Nous constatons cette année que 20 jeunes en fin de prise en charge ont été maintenu en famille. 91% de réussite de la mesure de SAEE.

3.3.3. Orientation à la sortie

HEBERGEMENT A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1
Chez les parents sans SAEE	22	100%	17
Chez les parents avec SAEE	0	0%	1
Chez la famille, des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)	0	0%	0



En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	0	0%	4
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0
Chez un assistant familial	0	0%	0
En établissement médico-social (y compris handicap)	0	0%	0
En établissement hospitalier	0	0%	0
En internat scolaire	0	0%	0
En hôtel	0	0%	0
Autre	0	0%	0
Inconnu	0	0%	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0	0%	0
TOTAL	22		22

Ce tableau n'apporte pas de détail quant aux mesures qui ont pu être sollicitées après la fin de la Prise en Charge du SAEE : AEA, AEMO.

SITUATION SCOLAIRE/PROFESSIONNELLE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	17	77%	12	10
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	1
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	2	9%	1	1
SEGPA Collège	0	0%	1	0
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	1	5%	0	3
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	1	5%	1	3
Apprentissage	1	5%	5	1
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	0	0%	0	3
Autres	0	0%	2	1
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	22		22	23

Tous les jeunes en fin d'accompagnement, ont une situation scolaire et/ou professionnelle adaptée à leurs âges et besoins. Nous ne notons plus de jeune déscolarisé en fin de prise en charge.



4. Locaux et moyens matériels

Investissements 2022 :

- La direction poursuit ses investissements en renouvelant régulièrement les véhicules de l'équipe. De plus l'arrivée d'une nouvelle professionnelle est venue gonfler la flotte de véhicules du service, qui s'élève aujourd'hui à 7.
- Renouvellement des ordinateurs fixes et portables du service afin de toujours être au plus près des besoins de celle-ci

Locaux :

- Plusieurs dégâts des eaux en cours de traitement sur Villefranche.
- Le plan de sobriété mis en place au niveau associatif, relance la question du coût énergétique de ce local qui montre de fortes dépenses énergétiques.



5. Perspectives 2023

5.1. Au plan du fonctionnement et de la gestion de l'établissement

- L'augmentation des 6 places demandées en Octobre par le Département est une mesure non pérenne. En effet, 6 places supplémentaires tout comme les moyens alloués sont prévus jusqu'au 31 Décembre 2023 et se verront pérenniser si la demande perdure.
- Séminaire en juin pour travailler à l'échelle du pôle, sur la mise en œuvre des axes stratégiques du projet associatif.
- Travail de réécriture du projet d'établissement à finaliser en 2023.
- L'évaluation externe interviendra au 4eme trimestre 2023.
- Consolider la dynamique d'équipe sur 2023, suite aux différents changements survenus en 2022.
- Formation collective demandée par l'équipe : « appréhender les enjeux de l'intervention à domicile ou extra-muros dans le champs médico-social ».

5.2. Au niveau éducatif et collectif

- Poursuite des temps collectifs 3 fois par an sur chaque antenne.